ARRETE DU PRESIDENT
N° ARR_2310004

OBJET : **OUVERTURES ET FERMETURES DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF LE NAUTIL À PONTAULT-COMBAULT POUR LA SAISON 2023-2024**

LE PRESIDENT,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La proposition d'ouvertures et de fermetures de l'équipement sportif Le Nautil au public, les jours fériés et les congés de fin d'année sur la saison 2023-2024,

VU La proposition de fermeture du bassin d'aquagym de l'équipement sportif Le Nautil pour la réalisation de la vidange obligatoire du bassin.

ARRETE

ARTICLE 1 Les ouvertures et fermetures sur jours fériés de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault telles qu'énumérées dans le tableau ci-dessous :

		Ouvert	Fermé
1er novembre 2023	*Toussaint*	x	
24 décembre 2023	*Veille de Noël*		x
25 décembre 2023	*Noël*		x
31 décembre 2023	*Saint Sylvestre*		x
1er janvier 2024	*Jour de l'an*		x
1 avril 2024	*Lundi de Pâques*	x	
1er mai 2024	*Fête du travail*		x
8 mai 2024	*Victoire 1945*	x	
9 mai 2024	*Ascension*	x	
20 mai 2024	*Lundi de Pentecôte*	x	
14 juillet 2024	*Fête Nationale*	x	
15 août 2024	*Assomption*	x	

ARTICLE 2 Les jours fériés pour lesquels l'équipement est ouvert, les horaires sont :

	Du 1er novembre 2023 au 30 juin 2024	**Du 4 juillet 2024 au 25 août 2024**
Espace Escalade	9h-20h	9h-14h
Espace Forme	9h-20h	9h-14h

ARTICLE 3 La fermeture du bassin d'aquagym de l'équipement sportif Le Nautil du 22 au 27 décembre 2023 afin de réaliser la vidange annuelle obligatoire.

ARTICLE 4 Madame la Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Torcy, le 13 octobre 2023

Pour extrait conforme au Registre des arrêtés
Transmis à la Préfecture de Melun le : 13 octobre 2023
Identifiant de télétransmission : 77-200057958-20231013-21682-AR-1-1
Publié ou notifié le : 13 octobre 2023

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

Signé numériquement

Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 MARNE LA VALLEE Cedex 1
Tél. 01.60.37.24.24
Fax 01.60.37.24.34